



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

VINGTIÈME SESSION

Nairobi, Kenya, 1 - 5 février 2016

RÉSULTATS DU XIV^e CONGRÈS FORESTIER MONDIAL

1. Près de 4000 participants de 142 pays se sont réunis à l'occasion du XIV^e Congrès forestier mondial, tenu du 7 au 11 septembre 2015 à Durban (Afrique du Sud). C'était la première fois que cette manifestation était organisée sur le continent africain, dans un esprit d'ouverture et avec la volonté de tirer profit des expériences de chacun, d'échanger des points de vue et de considérer les choses sous des angles différents.
2. Le Congrès a produit trois documents finals, consultables sur son site web¹:
 - a) Déclaration de Durban - *2050 vision for forests and forestry* (Perspectives 2050 pour les forêts et le secteur forestier);
 - b) Message du XIV^e Congrès forestier mondial au Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030;
 - c) Message du XIV^e Congrès forestier mondial concernant le changement climatique à la vingt et unième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
3. La Déclaration de Durban appelle à l'établissement de nouveaux partenariats dans les secteurs des forêts, de l'agriculture, de la finance, de l'énergie et de l'eau, notamment, et préconise un plus grand engagement auprès des populations autochtones et des communautés locales. En outre, elle recommande, pour le secteur forestier, la poursuite des investissements faits dans l'éducation, la

¹ <http://www.fao.org/about/meetings/world-forestry-congress/outcome>

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

communication, le renforcement des capacités, la recherche, et la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. La déclaration souligne également que l'égalité des sexes est primordiale, les femmes étant appelées à participer pleinement à la prise de décisions concernant le secteur forestier.

4. Pour résumer, les nouvelles perspectives pour les forêts et le secteur forestier définissent une manière de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de bâtir un avenir durable à l'horizon 2050 et au-delà. Plus particulièrement, elles mettent en avant les faits suivants:

- Les forêts jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens d'existence. Elles contribuent à renforcer la résilience des communautés du fait qu'elles fournissent aliments, dendroénergie, abris, fourrage et fibres; génèrent des revenus et des emplois, qui permettent aux communautés et aux sociétés de prospérer; abritent la biodiversité; et contribuent à l'agriculture durable et au bien-être des populations grâce à la stabilisation des sols et du climat et à la régulation de l'écoulement des eaux.
- Les approches intégrées de l'utilisation des sols sont un moyen d'améliorer les politiques et les pratiques de manière à lutter contre les principales causes du déboisement, régler les différends relatifs à l'utilisation des terres, tirer le meilleur parti possible de tout l'éventail des avantages économiques, sociaux et environnementaux de l'intégration des forêts au secteur agricole et continuer à assurer de multiples services liés au forêts dans le contexte des paysages.
- Les forêts apportent des solutions indispensables aux problèmes de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets. La gestion durable des forêts permettra de renforcer la résilience des écosystèmes et des sociétés humaines et d'optimiser l'absorption et la séquestration du carbone par les forêts et les arbres tout en fournissant d'autres services environnementaux.

5. En ce qui concerne les Objectifs de développement durable, la nécessité d'assurer une gestion durable des forêts est clairement énoncée dans l'Objectif 15, ainsi que dans la cible de l'Objectif 6 concernant la protection et la remise en état des écosystèmes liés à l'eau. Par ailleurs, en raison de leur plurifonctionnalité, les forêts ont un rôle à jouer dans la réalisation de plusieurs des autres Objectifs de développement durable, s'agissant notamment de lutter contre la pauvreté, de renforcer la sécurité alimentaire, de promouvoir l'agriculture durable, de garantir l'accès à l'énergie durable pour tous et de faire face aux effets du changement climatique. Pour une bonne mise en œuvre des Objectifs de développement durable, il convient d'intégrer les forêts et le secteur forestier aux stratégies de développement durable, tant au niveau national qu'au niveau international.

6. La FAO et d'autres organisations internationales compétentes apporteront leur concours en fournissant des données et des informations, en proposant un appui technique et en favorisant les pratiques optimales et le dialogue, afin que le secteur forestier contribue aux Objectifs de développement durable.

7. En ce qui concerne le changement climatique, les forêts ont toute leur place dans les politiques et les mesures adoptées pour faire face au changement climatique (nouvelles sources de financement et soutien politique accru à la gouvernance des forêts et à l'engagement des parties prenantes). En outre, les forêts peuvent contribuer de manière déterminante à l'atténuation des effets du changement climatique, par le biais de la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+).

8. Constatant qu'il faut de toute urgence faire face aux menaces liées au changement climatique, le XIV^e Congrès forestier mondial recommande: de promouvoir une meilleure compréhension entre les gouvernements et les autres acteurs concernés par le changement climatique, en accordant une attention particulière aux communautés et aux populations autochtones qui dépendent des forêts, et de lutter contre les effets du changement climatique dans la perspective plus large du développement durable en veillant à la réalisation des Objectifs de développement durable; d'encourager la mise en

place de partenariats et d'échanges Sud–Sud; de continuer à diffuser des informations de qualité afin d'atteindre les multiples objectifs d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets; d'appuyer l'évaluation des progrès accomplis en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets et de favoriser une meilleure communication en la matière, y compris en mobilisant différentes ressources financières de manière plus coordonnée et plus efficace.

9. Les événements qui se sont déroulés dans le cadre de la Journée spéciale de l'Afrique sous le thème «Lutter contre le changement climatique par la gestion durable des forêts», ont su délivrer des messages clés qui ont rappelé aux participants au Congrès le début de la marche vers «Le programme 2063 pour l'Afrique», et appelé les Africains à traduire les principes de «l'Afrique que nous voulons» en programmes concrets et réalisables dans les secteurs de la foresterie et de la gestion des ressources naturelles.

10. Les événements de la Journée de l'Afrique ont également souligné le rôle que les forêts, les arbres hors forêts et la gestion durable des forêts peuvent jouer dans la réduction de la vulnérabilité au changement climatique, et les possibilités qu'elle offre pour atteindre la sécurité alimentaire, le développement économique et la création d'emplois pour les populations africaines, y compris les jeunes et les femmes. En outre, il a été noté que la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts et des terres nécessite l'adoption et l'expansion de technologies et approches de restauration et de réhabilitation des forêts. La Journée a appelé:

- à des approches multi sectorielles intégrées de gestion durable des ressources forestières;
- au renforcement et aux innovations technologiques dans le secteur de la foresterie;
- à la poursuite de l'investissement et du financement pour la gestion durable des forêts.

11. Le XIVe Congrès forestier mondial a vu le lancement de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015². Les conclusions de FRA 2015 sont portées à l'attention de la Commission au titre d'un point distinct de l'ordre du jour.

12. Cette semaine de débats techniques constructifs entre les diverses parties prenantes réunies à Durban a eu des répercussions sur la définition même de la forêt. Ainsi, la FAO va mettre en place un processus pour définir le plus justement possible ce qu'on entend par «forêt», en tenant compte des différentes fonctions de la forêt.

13. Les Congrès forestiers mondiaux sont autant de tribunes qui permettent d'échanger des points de vue et des expériences et de mener des débats nourris autour d'éléments clés des forêts et du secteur forestier. Ils débouchent sur des recommandations applicables à tous les niveaux, de l'échelle locale à l'échelle mondiale. Étant donnée la nature technique de la réunion, les documents finals du XIVe Congrès forestier mondial reflètent tout un ensemble de points de vue.

14. Les résultats du Congrès pourraient constituer un apport s'agissant d'orienter les futures activités de la FAO dans le secteur forestier. Ils pourraient aider à définir les priorités des travaux menés sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence, à mieux intégrer les forêts à d'autres utilisations des terres et à garantir que les forêts puissent continuer à fournir tout un ensemble de produits et services, y compris l'atténuation des effets du changement climatique.

15. Le prochain Congrès forestier mondial doit avoir lieu en 2021. Le processus officiel d'appel à candidature pour son organisation démarrera d'ici fin 2015, et le Conseil doit prendre une décision concernant le pays d'accueil à sa cent cinquante-cinquième session, prévue du 5 au 9 décembre 2016.

² <http://www.fao.org/3/a-i4793f.pdf>

16. On trouvera de plus amples informations sur le XIV^e Congrès forestier mondial, son programme, varié et fédérateur, les séances et manifestations diverses et les informations relayées par les médias, ainsi que les conclusions, aux adresses www.fao.org/forestry/wfc et www.wfc2015.org.za

Points à examiner

17. La Commission est invitée à:

- faire bon accueil aux documents finals du XIV^e Congrès forestier mondial et considérer dans quelle mesure les résultats du Congrès pourraient être pris en compte dans les travaux futurs de la FAO et de la CEE-ONU dans la région;
- donner des indications, selon qu'il conviendra, concernant la diffusion ultérieure des résultats du Congrès, afin de favoriser la mise en œuvre efficace par la FAO, la CEE-ONU et d'autres parties intéressées des recommandations qui figurent dans les documents finals;
- recommander à la vingt-troisième session du Comité des forêts de prendre acte des résultats du Congrès et d'en tenir compte dans les indications qu'il donnera à la FAO et aux États Membres.